

DEPARTEMENT DE L'YONNE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOGNY LA CHAPELLE
COMPTE-RENDU DU JEUDI 15 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de Flogny la Chapelle, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le jeudi 15 décembre de l'An Deux Mil seize à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUVET, Maire.

*Présents: Mmes CONVERSAT et INGRAIN, adjointes
MM. GOVIN, DENOMBRET, CAILLIET, RODRIGUES et NICOUAUD, Mmes
FORTINI, THINEY, GROS et RENAUT*

Absent excusé: Mr MANSANTI

Secrétaire de séance: Mr RODRIGUES

ORDRE DU JOUR

- 1 – Mise en conformité des statuts communautaires (2016-77)
- 2 – CDD de 3 mois à compter du 1^{er}/01/2017 (2016-78)
- 3 – Reconduction de l'IAT et versement mensuel (2016-79)
- 4 – Contrat de maîtrise d'œuvre pour la mairie de LA CHAPELLE (2016-80)
- 5 – Devis de l'entreprise FREA STYL-KREA PLUME (2016-81)
- 6 – Longueur de voirie (2016-82)
- 7 – Devis de l'entreprise SICLI (2016-83)
- 8 – Facturation des photocopies aux associations (2016-84)
- 9 – Réalisation de 450 calendriers 2017 (2016-85)
- 10 – Devis de la société TROPHEE 89 (2016-86)
- 11 – Embauche d'un contrat aidé à compter du 26/12/2016 (2016-87)
- 12 – Modification budgétaire (2016-88)
- 13 – Modification du contrat de location de la société L'ENVOL (2016-89)
- 14 – Informations diverses

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu du 19 octobre 2016

1 - Délibérations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

2016-77 * d'accepter la mise en conformité des statuts communautaires au regard des dispositions de la loi NOTRE

2016-78 * d'accepter d'établir un CDD de 3 mois à Mr Jean-Jacques GIBIER, à compter du 1^{er}/01/2017

2016-79 * d'accepter de reconduire, à compter du 1^{er}/01/2017, l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) pour les agents communaux, avec un coefficient de 7, modulable par le Maire par agent et par grade, et de verser cette indemnité mensuellement

2016-80 * d'accepter la proposition de contrat de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'études de faisabilité pour l'aménagement de l'ancienne mairie de LA CHAPELLE, pour un montant de 9 550 € HT. Se renseigner des délais d'exécution

2016-81 * d'accepter le devis de l'entreprise KREA STYL-KREA PLUME d'un montant de 350 € HT concernant 2 demi-journées de formation pour 2 personnes pour le site internet

2016-82 * de prendre en compte pour le calcul de la DGF, la longueur de voirie suivante : 24 376 mètres

2016-83 * d'accepter le devis de l'entreprise SICLI d'un montant de 61,95 € HT concernant un extincteur réformé à remplacer au gymnase

2016-84 * d'accepter la facturation des photocopies aux associations, comme suit, à compter du 1^{er}/01/2017 :

AVEC PAPIER A4

- 0,03 € l'unité en noir
- 0,07 € l'unité en couleur

SANS PAPIER A4 (papier fourni par la mairie)

- 0,05 € l'unité en noir
- 0,10 € l'unité en couleur

RECTO/VERSO A4

- 0,10 € l'unité en noir
- 0,17 € l'unité en couleur

2016-85 * d'accepter la réalisation de 450 calendriers 2017 pour un prix de 596 € HT

2016-86 * d'accepter le devis de la société TROPHEE 89 d'un montant de 560,41 € HT concernant la réalisation de 25 médailles de la ville (OR) avec leurs écrins. Voir le prix de la gravure

2016-87 * l'embauche d'un contrat aidé en CAE-CUI, pour 28 heures par semaines, en qualité d'agent d'entretien, à compter du 26/12/2016, pour un an. Le Conseil Municipal mandate le Maire afin de recruter une personne

2016-88 * la modification budgétaire suivante, sur le budget de la commune, à savoir :

- c/61523 : - 20 000 €
- c/73921 : + 20 000 €


2016-89 * d'accepter la résiliation du crédit-bail de la société L'ENVOL, à compter du 1^{er}/04/2016, et refaire une location en loyer simple pour une somme de 1 000 € par mois (une abstention)

2 - Informations

- Mise en disponibilité de Laurent DEPRET, sapeur-pompier volontaire au CPI de FLOGNY LA CHAPELLE à compter du 1^{er}/01/2017,
- Mise en retraite de Frédéric MARTIN en qualité de sapeur-pompier volontaire au CPI de FLOGNY LA CHAPELLE à la date du 31/12/2016,
- La traditionnelle galette des rois aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à 18 h 30 à la salle polyvalente

La séance est levée à 23 heures 10

Fait à Flogny la Chapelle le 20 décembre 2016



A blue circular official stamp of the Municipality of Flogny-la-Chapelle. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE FLOGNY LA CHAPELLE" around the top edge and the number "69300" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.